



Question sur le verdict prud hommes

Par **Dede0608**, le **23/01/2021** à **18:46**

Bonjour ,

J'ai une question simple pour les personnes qui connaissent. Je suis aux prud'hommes et le délibéré sera rendu le 28 janvier 2021. La réponse est envoyé par courrier aux 2 partie. Combien de temps cela met'il pour avoir la réponse du jugement ? Entre le fait que le greffier rédige tout et l'envoie ?

Merci à vous pour vos réponses.

Par **Marck_ESP**, le **23/01/2021** à **21:23**

Bonjour

C'est assez rapide, en général sous une semaine, mais j'ignore si des délais sont imposés

Personne ne vous représente, qui pourrait vous en informer dès la publication?

Par **Dede0608**, le **24/01/2021** à **07:52**

Bonjour ,

Je suis assisté par une avocate mais je ne lui avais pas posé la question .

Quand je lui écris un mail elle met une plomb voir de répond pas donc bon .

Pourquoi il y a cette phrase sous votre réponse je site

" s'obstiner à commenter pour avoir le dernier mot masque la crainte de l'infériorité "